



Note synthétique : la coopération pour la gestion des bassins transfrontaliers des fleuves Maroni et Oyapock

➤ Contexte géographique des bassins versants

-Le bassin versant du fleuve **Maroni** est partagé entre la **Guyane française** et le **Suriname** pour une superficie totale de 66 000 km² (comparable à celle de la République. d'Irlande)

-Le bassin versant du fleuve **Oyapock** est partagé entre la **Guyane française** et l'Etat brésilien de l'**Amapá**, pour une superficie totale de 33 000 km² (équivalente à celle de la Belgique)

-Une **richesse écosystémique** exceptionnelle en milieu amazonien (1 ha de forêt comporte autant d'espèces d'arbres que toute l'Europe)

-Un contexte **humain** également très riche et profondément attaché aux cours d'eau (aspects **culturels, transport, moyens de subsistance**)



*=> Les fleuves Maroni et Oyapock sont des **représentatifs** du Plateau des Guyanes. Ils sont alimentés par des réseaux hydrographiques très denses, constitués d'affluents qui sont autant de traits d'union entre des territoires liés.*

➤ Des défis partagés

-L'évolution des **usages**, générant des pressions préoccupantes (y compris l'**orpaillage illégal** qui déséquilibre les milieux aquatiques)

-La **gestion des risques** comme les inondations ou les basses-eaux, à toutes les étapes du cycle : prévention, prévision, gestion, retour d'expérience

-L'**érosion** et les transports sédimentaires

-La préservation de la **biodiversité**

-Les conditions d'accès inégales à l'**eau potable**

-Les **maladies liées à l'eau** : un enjeu sanitaire

➤ Un contexte favorable

-Des espaces de coopération en place : conseils de fleuve sur le Maroni et l'Oyapock (instances consultatives), commission mixte transfrontalière sur l'Oyapock (santé, transport, sécurité, migrations)

-Des **avancées diplomatiques attendues en 2021** sur le Maroni

-Comme prévu par le cadre légal et réglementaire (**DCE, SDAGE**) la **connaissance** est un prérequis essentiel. Elle doit être développée et mieux partagée

-D'un point de vue technique, il existe un potentiel **d'articulation régionale** avec l'Organisation du Traité de Coopération Amazonienne (**OTCA**)

➤ L'eau comme vecteur de coopération

Les enjeux de coopération sur les deux bassins transfrontaliers sont nombreux et divers :

-Certains relèvent de compétences régaliennes, comme la sécurité, la diplomatie ou l'immigration. Le projet BIO-PLATEAUX n'aspire pas à apporter des réponses sur ces sujets.

-D'autres font appel à des compétences à plusieurs échelles, impliquant les collectivités locales et nécessitant un contact étroit avec les communautés et les acteurs non-institutionnels du bassin versant. C'est notamment le cas de l'environnement et du patrimoine naturel.

Pour contribuer à une **dynamique positive d'échanges vers une coopération sur l'environnement, il apparaît pertinent d'identifier des sujets fédérateurs** qui font l'objet de préoccupations communes de part et d'autre de la frontière, tout en offrant un terrain d'entente aisément identifiable et constructif. Les ressources en eau sont particulièrement indiquées en ce sens.

Or sur un bassin versant transfrontalier, **l'eau est un enjeu naturellement partagé**. Du fait de la logique d'écoulement, toute pression auxquelles les ressources en eau sont exposées génère des impacts observables de part et d'autre de la frontière. **Toute réponse concertée produit également des bénéfices mutuels.**

Par ailleurs, la gestion des ressources en eau peut jouer un rôle de « **pivot** », et **accompagner une dynamique positive de coopération vers d'autres secteurs** (de l'eau potable à la santé, des sédiments au transport fluvial, de la qualité de l'eau à l'agriculture et au tourisme, etc.). Ainsi, promouvoir la coopération par le biais d'une bonne gestion des ressources en eau et de la biodiversité aquatique présente un avantage non négligeable.

*=> La coopération pour **la gestion des ressources en eau est un sujet résolument porteur, répondant aux besoins des territoires, et pouvant rapidement générer une dynamique positive vers d'autres thématiques.***

➤ **Contributions du projet BIO-PLATEAUX**

-**Financement** : FEDER-PCIA (fonds européens instruits par la CTG), CNES, Etat Français et Office de l'Eau de Guyane (OEG)

-**Période** : Juillet 2018-Juin 2021 (Phase I)

-**Partenaires** : OEG, Agence Amapa, Université Anton de Kom au Suriname, coordonné par l'Office International de l'Eau (OiEau)

-Une initiative de long terme initiée par le **partage de données, connaissances et expériences**, vers la création d'un **Observatoire transfrontalier**

-Une volonté politique affirmée lors de la **Conférence BIO-PLATEAUX** de novembre 2019 (**140 participants**, dont la **Ministre des Outre-Mer**, le **Président de la CTG**, **2 ministres** du Suriname et le **Gouverneur** de l'Amapa). Signature de la **Déclaration de Cayenne** par les partenaires

-De **nombreux produits en 2020** malgré la crise sanitaire : réseau d'animation (groupes techniques, échanges thématiques) et création de la plateforme qui recense et valorise les données, informations et expériences sur les 3 territoires <https://www.bio-plateaux.org/>

-Des **travaux de sensibilisation** à destination des écoles sur le territoire (classes d'eau) au premier semestre 2021

-La rédaction d'une **feuille de route sur les besoins** pour renforcer la connaissance des bassins transfrontaliers

-Un **rapprochement technique avec l'Organisation du Traité de Coopération Amazonienne** (signature d'un protocole d'accord avec l'OiEau en 2021)

-Des **perspectives** de continuité et la préparation d'une **phase II (2022-2024)**.

➤ **Stratégie globale de coopération : le chemin vers un avenir partagé**

Le modèle privilégié pour renforcer la coopération transfrontalière sur les ressources en eau et la biodiversité aquatique suite une logique progressive, pas-à-pas. L'objectif fondamental de ce travail étant la *recherche conjointe d'un modèle de développement équilibré et respectueux des ressources en eau et de la biodiversité, prenant également en compte les attentes des citoyens et acteurs des bassins versants.*



Mise en évidence des besoins de coopération	Etudes juridiques, économiques et organisationnelles : vers la création de l'Observatoire	Appui au secrétariat technique de l'Observatoire
Accord à haut niveau (conférence)	Animation et développement du réseau technique	Mise en œuvre de la gouvernance partagée
Création d'un réseau technique	Renforcement de la connaissance : études, instrumentation, productions de données et partage	Planification intégrée par bassin versant
Outils fondamentaux : plateforme web de partage de données, informations et documents	Activités conjointes pilote de coopération sur les ressources en eau et la biodiversité aquatique	Financement conjoint de mesures pilotes pour la réalisation du programme d'actions
Planification pour la connaissance	Participation citoyenne	Aide à la décision pour un modèle de développement respectueux des écosystèmes
Sensibilisation : classes d'eau pilotes	Travaux d'interopérabilité entre l'Observatoire Régional Amazonien (OTCA) et l'Observatoire BIO-PLATEAUX	Mise à l'échelle au niveau du Plateau des Guyanes
Rapprochement technique avec l'OTCA		



